

miner le nombre des étudiants qui avaient eu un emploi, car il était impossible de nous guider sur les dossiers des centres canadiens de la main-d'œuvre. Les renseignements que je tiens de cette source à l'heure actuelle seraient plutôt fragmentaires.

Le très hon. M. Diefenbaker: Une autre question supplémentaire. Le ministre dit-il à la Chambre que son ministère n'a pas encore calculé les probabilités quant au nombre des étudiants à la recherche de travail qui pourront en obtenir? La situation ne peut certainement pas être aussi confuse et aussi désordonnée?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je tiens à me montrer respectueux à l'égard du très honorable représentant. Nous n'avons pas poussé la perfection de nos prévisions au point de pouvoir fournir les indications précises qu'il demande.

L'INDUSTRIE

LA CHAUSSURE—LA PRÉSENTATION D'UN EXPOSÉ DE PRINCIPE

M. Max Saltsman (Waterloo): Je voudrais poser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre a-t-il reçu des instances de la part de l'industrie de la chaussure au sujet de la situation grave où elle se trouve du fait des importations bon marché? Si oui, a-t-il l'intention de présenter un exposé de principe à propos de cette industrie comme cela a été fait pour l'industrie du textile?

M. l'Orateur: Le député reconnaîtra que cette question a déjà été posée en français aujourd'hui.

M. Saltsman: Je me demande s'il me serait permis de poser une question supplémentaire à la question antérieure? Le ministre est-il prêt, aux termes de l'article 7 du Tarif des douanes, à imposer une surtaxe sur une base non discriminatoire pour l'industrie de la chaussure, comme il l'a fait pour l'industrie du textile?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai dit en français que nous avions reçu des instances. Je dois ajouter, en passant que j'espérais être invité à rencontrer les représentants de l'industrie de la chaussure. Cet espoir a été déçu. Des dispositions sont prises pour que l'invitation qui n'est pas encore venue soit acceptée. Je rencontrerai les représentants de cette industrie dans quelques jours.

Avant de faire des déclarations à ce sujet, je voudrais entendre les instances afin de
[L'hon. M. MacEachen.]

mieux connaître les complexités de la situation. Je ferai certainement quelques sermons sur la nécessité d'une réorganisation de l'industrie avant d'envisager les mesures que le député recommande.

M. l'Orateur: L'honorable député d'Oxford a la parole.

M. Alexander: Une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence a donné la parole au député d'Oxford.

LES ÉDIFICES PUBLICS

TORONTO—LA MISE EN CHANTIER DU PROJET METRO

M. W. B. Nesbitt (Oxford): J'ai une question pour le ministre des Transports. Il s'agit d'un énorme projet intéressant Toronto et connu sous le nom de projet Metro, auquel participent conjointement le CP, le CN et, dans une moindre mesure, Radio-Canada. Le ministre peut-il nous dire quand sera entrepris ce vaste projet qui a apparemment été retardé depuis l'automne dernier?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur je ne sais pas exactement quelle partie des travaux relève entièrement du gouvernement fédéral. Je me rends demain à Toronto afin d'y discuter avec des fonctionnaires provinciaux de ce projet et d'autres questions connexes. Je pourrai peut-être mieux répondre au député dans le courant de cette semaine.

M. Nesbitt: Le ministre chercherait-il aussi à savoir de son collègue compétent dans quelle mesure la réalisation de ce projet est freinée du fait que la société Radio-Canada n'a pu faire autoriser une dépense relativement peu importante en vue de la construction d'une tour au sommet de l'édifice, alors que des dépenses considérables ont été effectuées à Montréal?

Des voix: C'est honteux.

M. l'Orateur: A l'ordre. La question prête à controverse et n'est pas acceptable.

L'INDUSTRIE

L'ATTÉNUATION DES EFFETS DU DUMPING SUR LE SECTEUR SECONDAIRE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Ma question se rattache à une autre qui a été posée tout à l'heure au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il s'agit d'une question que j'ai adressée au ministre d'État représentant